

Championnat départemental de pêche au coup **18 et 19 juin 2022**

REIMS Vrilly – Palettes – Trémie 1 – Trémie 2
Organisé par CD 51

Engagement Championnat 3€ pour le CD51
(Prévoir la monnaie)

Date butoir des inscriptions le 15 / 06 / 2022
Tirage effectué par le CD51

SENS DE CIRCULATION OBLIGATOIRE :
Arrivée par le SILO, Départ par le secteur PALETTES

3 manches de 3 heures de pêche mixte sur 3 secteurs (suivant le nombre de pêcheurs)

Première manche le samedi

11h 00 rendez-vous PLATE-FORME TREMIE 1
11h 30 contrôle des licences et tirage au sort – Départ sur les secteurs
Contrôle des esches à partir de 13h.
13h 50 amorçage
14h 00 début de la manche
16h 55 signal des cinq minutes
17h 00 signal de fin de la pêche - Pesée

Deuxième manche le dimanche matin

6h 15 rendez-vous PLATE-FORME TREMIE 1
6h 30 tirage de la grille (ordre ou désordre) - Départ sur les secteurs
Contrôle des esches à partir de 7h 45
8h 35 amorçage
8h 45 début de la manche
11h40 signal des cinq minutes
11h 45 signal de fin de la pêche - Pesée

Troisième manche le dimanche après-midi

13h 15 rendez-vous PLATE-FORME TREMIE 1 – distribution des fiches
Départ sur les secteurs – Contrôle des esches à partir de 14h
14h 50 amorçage
15h 00 début de la manche
17h 55 signal des cinq minutes
18h 00 signal de fin de la pêche – Pesée

Règlement FFPSed – Canne 13m – moulinet autorisé

- Esches : fouillis ½ - Autres esches : ½ boîtes réglementaires
 - Amorce tout confondu : 12 litres pour la 1^{ère} manche ; 10 litres pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} manches
- Poissons dominants : gardons, ablettes, perches et brèmes.

En cas de forfait, prévenir Thierry CAUET– Président CD51 au 06.28.72.05.07 ou par mail :
teamcrazybaitsensas51@laposte.net

Inscriptions : CAUET Thierry 06.28.72.05.07 ou par mail (par le président de Club)
Renseignements : DUBOIS Jean-Pierre 03.26.87.05.99 ou 06.10.33.42.37

RESTAURATION CHAUDE SUR LES 2 JOURS

REPAS : Merguez, Saucisse, Lard .

Prévisions commande à faire lors de votre inscription, merci.

I.P.N.S.